

Contribution des politiques sociales au processus d'autonomisation des femmes : l'exemple du « entreprendre au féminin » dans la ville de Ouahigouya

SAWADOGO Honorine Pegdwendé

Institut des Sciences des Sociétés du Centre National de la Recherche
scientifique et technologique de Ouagadougou — INSS/CNRST

Introduction

Cet article est un document de vulgarisation tiré d'un article scientifique publié en 2024 suite à nos recherches sur la contribution des politiques sociales au processus d'autonomisation des femmes en milieu urbain.

Le Burkina Faso a souscrit au projet sous Régional « Autonomisation des femmes et Dividende Démographique au Sahel, en anglais, « *Sahel Women Empowerment and Demographic Dividend (SWEDD)* » à l'instar de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Tchad, de la Guinée et du Cameroun. Le projet SWEDD est mis en œuvre au Burkina Faso de 2015 à 2019. À la fin de la première phase en décembre 2019, une prorogation du projet SWEDD a été accordée par les partenaires allant jusqu'en fin 2023. ledit projet compte quatre sous-projets à savoir « Entreprendre au féminin », « *Soukabè Rèwlè* ou lutte contre le mariage d'enfants », « *Deen mouso kalan yirwa* ou promotion de l'éducation des filles » et « Écoles des maris et des futurs époux ». Dans le cadre de la mise en œuvre du projet SWEDD au Burkina Faso, le Ministère en charge du genre est chargé de l'exécution du sous-projet « Entreprendre au féminin » dans quatre (4) régions administratives à savoir la Boucle du Mouhoun, l'Est, le Nord et le Centre-Nord. L'objectif visé par le sous-projet « Entreprendre au féminin » est accroître la capacité entrepreneuriale, les opportunités d'emplois et l'accès aux financements pour les adolescentes et les jeunes femmes dans les quatre régions d'intervention et notamment dans la commune de Ouahigouya, à travers :

- ✓ L'amélioration de leur capacité entrepreneuriale et de leur leadership ;
- ✓ L'accroissement des opportunités d'emplois au profit de ces dernières ;
- ✓ La facilitation de l'accès des cibles directes aux financements de leurs activités économiques.

Les principales interventions de ce sous-projet sont entreautres :

- ✓ La sensibilisation et l'information des communautés sur l'entrepreneuriat féminin ;
- ✓ Le renforcement des capacités entrepreneuriales des adolescentes et des jeunes femmes ciblées ;
- ✓ La formation professionnelle des bénéficiaires directes tenant en compte du marché et des opportunités d'emplois ;
- ✓ La mise en place d'unités de production, de transformation et de conservation des produits locaux ;
- ✓ Le financement des activités économiques des femmes.

Le sous-projet cible les adolescentes âgées de 14 à 19 ans déscolarisées ou non scolarisées, les jeunes femmes à faible revenu âgées de 20 à 30 ans alphabétisées ou non de la Zone d'Intervention du Projet (ZIP),

Le journal de la culture et des sciences

des personnes ressources considérées comme des détenteurs d'enjeu (leaders coutumiers et traditionnels, religieux et communautaires, responsables associatifs et époux des bénéficiaires). Le choix des détenteurs d'enjeu et l'implication des hommes comme bénéficiaires indirects du sous-projet dénote de sa volonté de lutter contre certaines perceptions et pratiques discriminatoires issues des normes sociales qui portent atteinte aux droits des femmes et enfreignent leur autonomisation et dont la persistance est liée à un fort niveau d'acceptation sociale et une transmission de génération en génération par le truchement de la socialisation. Ce sont essentiellement :

- ✓ Le mariage d'enfant, très répandu et persistant, discriminant particulièrement les filles ;
- ✓ Le travail domestique et le soin non rémunéré qui pèse sur les femmes ;
- ✓ Les atteintes à l'intégrité physique et morale des femmes, comme l'excision ;
- ✓ La préséance des garçons ;
- ✓ Le système patriarcal de pérennisation de la lignée et d'héritage favorable aux fils.

Pour rendre compte de la contribution du projet « entreprendre au féminin » à l'*empowerment* des femmes dans la ville de Ouahigouya, la présente étude s'est fixé pour objectif d'analyser les effets du projet « entreprendre au féminin » dans le processus d'autonomisation des jeunes femmes bénéficiaires.

1. Méthodologie

L'approche qualitative a été privilégiée dans le cadre de cette étude afin de donner la parole aux bénéficiaires directes (jeunes femmes/filles) et indirects (époux des femmes bénéficiaires, leaders coutumiers, traditionnels et religieux) ainsi qu'aux personnes ressources, pour saisir les effets des actions du sous projet « entreprendre au féminin » sur les conditions de vie des bénéficiaires, des ménages et de la communauté. Notre enquête s'est déroulée du 25 septembre au 06 novembre 2020 et a concerné 50 jeunes femmes bénéficiaires directes sur les 200 bénéficiaires de la commune de Ouahigouya. Nous avons également rencontré des bénéficiaires indirects (10) (leaders coutumiers et religieux, responsables d'associations/groupements féminins). À cela s'ajoute les personnes ressources (responsables de centre de formation (2), un responsable de la direction régionale en charge de la femme du Nord, un responsable de la direction provinciale en charge de la femme du Yatenga, un responsable de l'ONG ASMADE (Association *Songui Malgré* pour le Développement Endogène), un membre de l'unité de gestion du projet SWEDD, un responsable du niveau central (DGPFG) et cinq maris issus de l'école des maris.

2. Résultats

Les données analysées révèlent trois faits majeurs. D'abord, elles permettent de relever les effets des sessions de sensibilisation et d'informations sur l'évolution des perceptions que les communautés ont du processus d'autonomisation des femmes/filles à Ouahigouya. Ensuite, ces données soulignent l'apport des formations à la carte et des formations techniques sur les compétences des jeunes femmes bénéficiaires du sous projet « Entreprendre au féminin ». Enfin, les résultats font état de l'importance de l'implication et de l'accompagnement des hommes dans le processus d'autonomisation des filles/femmes à Ouahigouya.

Le journal de la culture et des sciences

2.1. Les effets des sessions de sensibilisation et d'informations sur l'évolution des perceptions des communautés sur l'autonomisation des femmes/filles

Le sous projet entreprendre au féminin du projet SWEDD Burkina a mené, à travers l'ONG ASMADE, des actions d'informations et de sensibilisation au profit des jeunes femmes et des détenteurs d'enjeu, notamment les responsables coutumiers, religieux, associatifs, administratifs, ainsi que les époux des bénéficiaires. Une jeune femme bénéficiaire du sous projet fait remarquer que :

« Après les multiples sessions de sensibilisations, je suis mieux informée sur les textes qui régissent l'accès au foncier. Ce qui m'a le plus marquée, c'est qu'aucun texte n'exclut les femmes/filles. Ce sont les normes sociales qui nous écartent de ce capital très important pour notre autonomisation » (AD, Jeune femme bénéficiaire, 29 ans, agricultrice, le 27 septembre 2020, à Ouahigouya).

Sur le plan de la sécurisation foncière des femmes, les conséquences du nonaccès des femmes à la terre, les actions à mener, un détenteur d'enjeux témoigne.

« Chez les Moose, les femmes n'ont pas droit à la terre car, elles sont considérées comme des étrangères, puisqu'elles sont appelées à se marier et à quitter leur communauté. Mais aujourd'hui, filles comme garçons quittent leur communauté pour plusieurs raisons : études, recherche du travail, etc. Les réalités ont donc changé. J'ai donc compris qu'il faut permettre à nos épouses d'accéder à la terre pour produire et maximiser leurs revenus qui servent d'ailleurs au bien-être de la famille » (Chef coutumier, détenteur d'enjeu, le 06 octobre 2020, à Ouahigouya)

Les sensibilisations du sous projet ont contribué à accroître la participation des femmes aux dépenses du ménage. En effet, les ressources générées par l'entrepreneuriat des femmes sont destinées à la consommation familiale, notamment l'alimentation, l'habillement et la scolarisation des enfants, aux événements sociaux, et au réinvestissement dans d'autres secteurs du commerce pour multiplier les sources de revenus et améliorer leur résilience. Selon une enquête,

« J'ai reçu des informations sur l'entrepreneuriat féminin, maintenant, je sais faire la différence entre mon capital et mes bénéfices. Grâce aux revenus issus de la transformation des produits locaux, je contribue aux dépenses familles telles que l'alimentation, la santé et la scolarisation des enfants à travers les bénéfices réalisés sur les activités commerciales menées. Les informations et conseils reçus m'ont motivé à renforcer mes activités et à investir dans d'autres secteur » (HJ, 21ans, bénéficiaire, le 27 septembre 2020, à Ouahigouya).

Au-delà des sessions de sensibilisation et d'information, des formations à la carte et des formations techniques ont été dispensées aux bénéficiaires, boostant le processus d'autonomisation de ces dernières.

2.2. Les effets des formations à la carte et des formations techniques sur les compétences des jeunes femmes/filles bénéficiaires du sous projet « Entreprendre au féminin »

Les jeunes femmes ciblées par le projet ont bénéficié de deux types de formation : formation à la carte et la formation professionnelle qui est composée de la formation innovante et la formation aux métiers. Ces formations à la carte ont contribué non seulement à l'amélioration des initiatives entrepreneuriales des jeunes femmes/filles

Le journal de la culture et des sciences

à travers le renforcement de leurs connaissances et capacités sur l'entrepreneuriat, des informations sur les opportunités de financement des activités génératrices de revenus et l'amélioration de leurs connaissances, attitudes et pratiques sur les techniques de production, transformation, conservation des produits locaux.

« J'avais quelques notions sur la transformation des produits, mais la formation m'a permis de renforcer mes capacités dans le domaine de la transformation du maïs et du petit mil, et surtout comment les conserver et trouver les débouchés pour l'écoulement » (KL, 23 ans, bénéficiaire, le 14 octobre 2020, à Ouahigouya).

La formation professionnelle innovante, d'une durée de deux ans a concerné les filières autrefois réservées aux hommes, en l'occurrence l'électricité, la maçonnerie, l'électronique, la mécanique, la plomberie, etc. L'intervention du sous projet à ce niveau, vise d'une part à réduire les inégalités entre les sexes en matière d'accès à la formation professionnelle, d'autre part, à faire évoluer les perceptions sur certains métiers autrefois perçus comme masculins. Les adolescentes qui ont le niveau et le souhaite peuvent à l'issue des deux ans se présenter à l'examen du Certificat de Qualification professionnelle (CQP) et/ou disposer d'une attestation de formation et s'installer à leur propre compte après avoir reçu les kits d'installation prévus par le sous projet.

« La maçonnerie est autrefois considérée comme un domaine masculin ; mais avec les sensibilisations et les formations reçues, on comprend que les filles/femmes tout comme les garçons/hommes peuvent bien exercer dans ce domaine. J'ai appris la maçonnerie grâce au sous-projet entreprendre au féminin ; je suis actuellement en stage de perfectionnement et j'ai hâte d'avoir mon premier contrat en tant que maçon » (YF, 24 ans, bénéficiaire, le 04 octobre 2020, à Ouahigouya).

Ainsi, la majorité d'entre elles reconnaît que la formation en entrepreneuriat leur a permis d'acquérir des connaissances sur une bonne gestion de leurs entreprises et des ressources financières, les droits économiques de la femme et son accès aux ressources naturelles. Ainsi, pour ce qui concerne l'accès à la terre pour l'exercice de l'entrepreneuriat agricole, une des enquêtées indique qu'elle maîtrise la « procédure d'acquisition des attestations de possession foncière (APFR) ». Elles excellent désormais dans la gestion des ressources domestiques, l'éducation des enfants. Beaucoup ont acquis le goût de l'entrepreneuriat et le goût du risque.

2.3. L'incidence des écoles des maris sur les rapports de genre dans les ménages des bénéficiaires

Dans le cadre du sous projet, une école des maris constituée de 11 membres a été expérimentée à Ouahigouya. Ils ont suivi de bout en bout les animations et ont à leur tour sensibilisé les autres hommes de la communauté. Un changement majeur constaté par les bénéficiaires du sous projet est l'accompagnement de leur conjoint dans la réalisation de leurs activités. Les bénéficiaires mariées affirment que leurs maris les accompagnent dans leurs activités. Les types d'accompagnement sont pour la plupart financier, moral, matériel, physique. Certaines femmes bénéficient des conseils et des encouragements de leur mari. D'autres maris donnent leur accord au plein exercice d'AGR. En témoignent les propos d'un enquêté ;

« "L'école des maris" nous a ouvert les yeux sur les comportements masculins incompatibles avec l'épanouissement de nos épouses tels que l'interdiction des femmes d'avoir une activité commerciale, d'être membre d'une association et le fait de prendre toutes les décisions familiales seul sans associer la femme. Depuis que j'ai compris que l'épanouissement de la femme contribue à mon propre bonheur, je donne maintenant la liberté à ma femme de faire des AGR » (DJ, 34 ans, époux de bénéficiaire, le 07 octobre 2020, à Ouahigouya).

L'approche « école des maris » a donné la preuve et les évidences que le changement des rapports sociaux de genre est possible en faveur de la promotion des droits des femmes et des filles notamment leur autonomisation. Les hommes participent maintenant aux rencontres des femmes et vice-versa et les deux discutent ensemble des différents problèmes familiaux sans complexe. De plus en plus, les hommes autorisent également les femmes à s'exprimer librement et à prendre des décisions dans les foyers. Ils se sont engagés à continuer leur combat contre les pratiques socio culturelles néfastes.

Discussion

L'expérience du sous-projet "entreprendre au féminin" permet de rendre compte de deux manières différentes de penser le pouvoir et d'agir sur des capacités. Deux pistes de réflexion sont discutées dans cette partie : la notion du rapport au pouvoir dans les communautés bénéficiaires du sous-projet et la nuance entre "le pouvoir de" et "le pouvoir sur".

✓ La notion du rapport au pouvoir dans les communautés

Les hommes et les femmes doivent avoir une compréhension commune de l'*empowerment* souhaité pour les femmes et l'internaliser dans leurs schèmes socioculturels. Les données collectées montrent que le pouvoir de la femme ne s'exprime pas par les paroles, mais se traduit dans les faits et le vécu quotidien. Aucun homme ne s'oppose à l'autonomisation de son épouse, si cette émancipation ne menace pas son autorité et n'altère pas son image sociale. Le travail de base consiste donc à cibler les perceptions pour convaincre les détenteurs de pouvoir actuel que le but de l'exercice n'est pas de déstabiliser des pratiques déjà existantes, mais de les rendre plus équitables et donc plus solides. C'est d'ailleurs ce que souligne Kabeer (1997) qui relate que l'indépendance financière doit se comprendre, non pas comme une ressource transformée automatiquement en prise de décision, mais simplement comme un élément susceptible de modifier les paramètres de choix.

✓ L'*empowerment* à Ouahigouya : « le pouvoir de » et « le pouvoir sur »

La vulnérabilité est associée à un manque de pouvoir à différents niveaux : économique (vulnérabilité aux chocs macroéconomiques, climatiques, etc.), mais aussi politique et social, avec le sentiment de ne compter pour rien (Kanbur et Squire, 2002 ; Narayan et *al.*, 2000). Puisque les pauvres sont « sans pouvoir », il convient, dans les nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté, de leur en redonner, de les « renforcer » (Banque mondiale, 2002 : 10). C'est le principe de l'*empowerment*, conçu comme une « expansion de la liberté de choix et d'action », ou comme une « expansion des ressources et capacités des pauvres à influencer, contrôler et tenir pour responsables les institutions qui affectent leurs vies » (Banque mondiale, 2002 : 11).

Le sous-projet a travaillé avec des personnes qui ont peu ou pas du tout de pouvoir sur leur vie et leur environnement, en l'occurrence des jeunes/filles. Ces personnes sont en général écrasées et très souvent

Le journal de la culture et des sciences

opprimées par ceux et celles qui détiennent le pouvoir (les pères, époux, leaders coutumiers, traditionnels et religieux). Leur conception du pouvoir réfère donc à un modèle qui part du haut et qui descend vers la base : domination de l'un sur l'autre, écrasement des uns par les autres ; c'est la notion de « pouvoir sur » (Mathieu, 1993). Le sous-projet a mobilisé une multiplicité d'outils – sensibilisations, informations, formations, école de maris - et d'acteurs – bénéficiaires directs et indirects. À partir de cette approche novatrice, le sous-projet a tenté de jeter les bases d'un projet de société fondé sur une plus grande égalité et de nouveaux rapports entre les individus, en mettant l'accent sur le « pouvoir de » : pouvoir d'agir, pouvoir de susciter des changements, pouvoir d'être partie prenante du changement. Ce pouvoir est compris comme une sorte d'énergie, un pouvoir génératif, qui place les acteurs et actrices en capacité de faire, et d'être promoteurs de changement (Maury et Hedjerassi, 2020). Ce pouvoir renvoie à la possibilité de réaliser quelque chose. Il permet d'aborder la question du pouvoir sous l'angle du développement personnel et collectif, du leadership transformationnel. Il s'agit d'un pouvoir qui n'opprime pas, mais « permet de réaliser quelque chose sans nécessairement empêcher les autres de le faire aussi, et sans nécessairement leur imposer quoi que ce soit » (Mathieu, 1993 : 12).

Conclusion

Le sous-projet « entreprendre au féminin » a réalisé plusieurs actions sur le terrain au profit des femmes de Ouahigouya. Des actions de sensibilisation/information pour un changement de comportement en faveur de l'égalité femmes-hommes, animation de clubs des maris et clubs des futurs maris, promotion des métiers non traditionnellement féminins, des théâtres fora pour motiver l'engagement des chefs religieux et traditionnels pour éliminer les pratiques néfastes et booster le dividende démographique. L'enquête réalisée auprès des bénéficiaires directs, indirects et de personnes ressources a révélé que ces différentes interventions ont produit les effets escomptés par le sous-projet. L'étude a révélé que les conditions socioéconomiques des jeunes femmes bénéficiaires se sont améliorées grâce aux actions de sensibilisation et de formation du sous projet et au développement de leur capital humain qui s'acquiert par « l'éducation et la formation » (Banque Mondiale, 2012). Ainsi, les interventions du sous projet ont produit un impact sur le bien-être des femmes, des ménages et de la communauté.

Bibliographie

Banque Mondiale, 2002, *Empowerment and Poverty Reduction: A Sourcebook*, Banque Mondiale, Washington.

Kabeer, N., 1997, « Woman, Wages and Intra-household Power relations in Urban Bangladesh », *Development and Change*, XXVIII, pp. 261-302.

Kanbur, R. et Squire, L., 2002, « L'évolution de notre manière d'envisager la pauvreté : analyse des interactions », in Meier, G M. & Stiglitz, J. E. (ed.), *Aux frontières de l'économie du développement. Le futur en perspective*, Paris, Eska/Banque mondiale, pp. 155-189.

Mathieu, R., 1993, *Agir ensemble démocratiquement*, Montréal, RGPAQ. Maury, Y. et Hedjerassi, N., 2020, « Empowerment, pouvoir d'agir en éducation : À la croisée entre théorie(s), discours et pratique(s) », *Spirale Revue de recherches en éducation*, 66, pp. 3-13.

Le journal de la culture et des sciences

Maury, Y. et Hedjerassi, N., 2020, « Empowerment, pouvoir d’agir en éducation : À la croisée entre théorie(s), discours et pratique(s) », *Spirale Revue de recherches en éducation*, 66, pp. 3-13.

Narayan, D. & Shah, T., 2000, *Connecting the Local to the Global: Voices of the Poor*, The World Bank, Washington.

SAWADOGO Honorine Pegdwendé, 2024, « Politique sociale et développement urbain : Analyse des effets du projet “entreprendre au féminin” sur le processus d’autonomisation des jeunes femmes bénéficiaires dans la ville de Ouahigouya », *Les Éditions MonAnge, Revue-Africaniste Inter-Disciplinaire (RAID)*, coordonné par: Sariette et Paul BATIBONAK, Issiaka KONÉ, N° 61, pp.81-125.